



adt.lp@gmx.ch

TIRS HORS DU SERVICE 2011

300 m

Stand intercommunal d'Echandens

TIRS MILITAIRES OBLIGATOIRES

Selon les directives fédérales, nous vous informons que les militaires sont astreints au tir obligatoire dans l'année qui suit l'accomplissement de l'école de recrues et jusqu'à la classe d'âge 1977.

(Les militaires licenciés de l'armée en 2011 ne sont plus astreints au tir cette année).

Les militaires astreints effectuent les tirs gratuitement (à l'exception des coups d'essai); seuls les militaires non astreints paieront la passe ainsi que les coups d'essai.

Les participants sont priés de présenter leur livret de tir ou de performances.

Les tireurs astreints se muniront de leur feuille de convocation à code barres, d'une pièce d'identité officielle, de l'arme personnelle avec sa trousse de nettoyage et la protection de l'ouïe.

Dates : Les lundis 2 mai, 6 juin, 29 août
de 17h00 à 19h00

TIR FEDERAL EN CAMPAGNE

Dates : Mercredi 25 mai de 17h00 à 19h00
Samedi 28 mai de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Ce tir est gratuit pour tous les tireurs

Les tireurs incorporés ou ayant une arme en prêt sont priés de
se munir de leur livret de tir ou de performances

TIRS INTERNES DE LA SOCIETE

Les tireurs qui désirent s'entraîner sont les bienvenus tous les lundis soirs de 17h00 à 19h00.

**Du 14 mars au 4 juillet (Sauf les 25.4. et 13.6.)
et du 22 août au 3 octobre. (Sauf le 19.9.)**

**Le Comité des Amis du Tir souhaite à chacun une excellente année sportive.
Il est à disposition pour tous renseignements complémentaires.**

Président : Etienne SCHALLER Chemin Neuf 1, 1028 Préverenges Tél.: 021 803 20 28
Secrétaire : Stéphane CORTHAY, Route de Bremblens 3, 1027 Lonay Tél : 021 801 82 38
Caissier : Jean-Pierre PITTET; Chemin de Chésalet 14, 1303 Penthaiz Tél.: 021 862 75 21

adt.lp@gmx.ch